

IOWA

GUIDE ANNUEL D'INSCRIPTION ET DES PRESTATIONS 2024 | FACULTÉ ET PERSONNEL

INSCRIPTION ANNUELLE : DU 1ER AU 15 NOVEMBRE 2023



Pour tirer le meilleur parti des informations contenues dans ce guide, veuillez à sélectionner le texte souligné et passer votre souris sur le texte surligné doré.

BIENVENUE

- 3 Liste de contrôle préalable à l'inscription
- 4 Informations sur l'admissibilité et la couverture
- 5 Crédits universitaires
- 6 Assurance maladie
- 8 Assurance dentaire
- 9 Comptes gestion-santé
- 10 Assurance vie et invalidité
- 11 Assurance décès et mutilation par accident
- 12 Programmes volontaires et réductions
- 13 Conseils et instructions pour l'inscription

A PROPOS DE CE GUIDE

L'INSCRIPTION AUX PRESTATIONS ANNUELLES EST OUVERTE

Chaque année, les membres du corps professoral et du personnel de l'Université de l'Iowa peuvent choisir et modifier leurs prestations au cours de la période annuelle d'inscription ouverte aux prestations. **Cette année, la période d'inscription s'étend du 1er au 15 novembre 2023.** Qu'il s'agisse de régimes d'assurance médicale et dentaire, d'assurance vie, de comptes gestion-santé ou autres, le moment est venu d'examiner vos prestations et de choisir les options qui vous conviennent le mieux, à vous et à votre famille. Voici quelques éléments essentiels à que vous devez savoir :



Dates clés



Avant de choisir



Si vous ne vous inscrivez pas

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

Votre bureau des prestations est là pour vous aider. Appelez le 319 335-2676 ou le 877 830-4001 pendant les heures de bureau, ou envoyez un courriel à l'adresse benefits@uiowa.edu. Vous pouvez également **visiter notre site Web** pour en savoir plus sur vos options en matière de prestations et obtenir de l'aide pour choisir les régimes qui vous conviennent.

LISTE DE CONTRÔLE PRÉALABLE À L'INSCRIPTION

Il y a beaucoup de choses à prendre en compte au moment de l'inscription annuelle aux prestations. Utilisez cette liste de contrôle pour vous aider à choisir les prestations qui vous conviennent.



Pensez à vos besoins en matière de soins de santé.



Décidez si vous allez vous inscrire à un compte gestion-santé (FSA).



Si vous ajoutez une nouvelle personne à charge, recueillez ses informations personnelles.



Inscrivez-vous en ligne avant le 15 novembre 2023 à 17 h.



Confirmez vos choix.

**VOIR D'AUTRES
RESSOURCES SUR L'INSCRIPTION**



**OBTENIR DES INSTRUCTIONS ÉTAPE
PAR ÉTAPE SUR L'INSCRIPTION**



INFORMATIONS SUR L'ADMISSIBILITÉ ET LA COUVERTURE

ADMISSIBILITÉ

En général, les membres du corps professoral et du personnel titulaires d'un poste à 50 % du temps ou plus, ainsi que les personnes à leur charge, peuvent bénéficier des prestations décrites dans le présent guide. Notez qu'il peut y avoir des **implications fiscales** lorsqu'il s'agit de couvrir des enfants adultes de plus de 26 ans. **EN SAVOIR PLUS ▶**

EXIGENCES EN MATIÈRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION

- ▶ Si vous inscrivez de nouveaux membres de la famille, certaines **informations de base sont requises**.
- ▶ Après votre inscription, vous serez contacté(e) par University Benefits qui vous demandera de confirmer que les personnes à charge que vous avez inscrites répondent aux critères d'admissibilité en fournissant la **documentation permettant de vérifier leur admissibilité**. La couverture des personnes à charge ne sera pas activée tant que toutes les informations requises n'auront pas été reçues.

CIRCONSTANCES ATTÉNUANTES

Vous ne pouvez modifier vos prestations en dehors de la période d'inscription que si vous avez une circonstance atténuante : un changement important dans votre vie qui vous permet de vous inscrire à des prestations ou de les mettre à jour. Les modifications autorisées sont limitées à celles qui sont cohérentes avec le motif de la modification. **EN SAVOIR PLUS ▶**



L'Université de l'Iowa se réserve le droit d'exiger à tout moment des documents justifiant l'admissibilité d'une personne à charge.

Si vous ne respectez pas la date limite du 15 novembre, vous ne pourrez pas vous inscrire à des prestations, modifier vos prestations, ajouter ou supprimer des personnes à charge sans circonstance atténuante ou jusqu'à la prochaine période d'inscription annuelle en novembre 2024.

CRÉDITS UNIVERSITAIRES

Les membres du corps professoral, du personnel professionnel et scientifique et du personnel au mérite admissibles peuvent bénéficier de divers crédits universitaires en fonction des prestations qu'ils choisissent. Le personnel interne et le personnel temporaire n'ont pas droit aux crédits universitaires.

CRÉDITS DE PRESTATIONS GÉNÉRALES

Chaque employé(e) ayant droit à des prestations reçoit **90 \$ par mois en crédits de prestations générales**. Ces crédits peuvent être utilisés pour réduire le coût de toute prestation avant impôt ou pour financer un compte gestion-santé. Les crédits non utilisés sont automatiquement transférés sur un compte gestion-santé pour soins de santé, ou vous pouvez désigner les fonds pour un compte gestion-santé pour soins aux personnes à charge lors de l'inscription. (Pour en savoir plus, consultez la [page 9](#).)

Si vous renoncez à l'assurance maladie par l'intermédiaire de l'université, **vous devez prendre des mesures** pendant l'inscription ouverte pour recevoir le maximum de crédits universitaires disponibles dans votre compte gestion-santé.

CRÉDITS D'ÉPARGNE PARTAGÉE

En fonction de vos choix en matière de prestations, vous pouvez avoir droit à des crédits de prestations supplémentaires.

- ▶ **Renoncer à l'assurance dentaire offerte par l'université** : Si vous renoncez à l'assurance dentaire et que vous n'êtes pas affilié(e) à un autre régime d'assurance dentaire de l'Université de l'Iowa, vous recevrez un **crédit d'épargne partagée**.
- ▶ **Choix d'une assurance vie collective de 50 000 \$** : Si vous choisissez une assurance vie de 50 000 \$ et que votre salaire de base est supérieur à 25 000 \$, vous bénéficierez d'un **crédit d'épargne partagée**.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

- ▶ Les crédits universitaires apparaîtront dans la section des revenus de votre chèque de paie. Rendez-vous au bas de notre [page sur les crédits d'épargne générale et partagée](#) pour voir des exemples de chèques de paie.
- ▶ Les crédits ne sont pas imposés.
- ▶ Les crédits ne sont pas payés en espèces.



ASSURANCE MALADIE

Administrée par Wellmark® Blue Cross® and Blue Shield®

Vous avez le choix entre deux régimes d'assurance maladie : **UISelect** et **UIChoice**.

Dans les deux régimes, vous paierez beaucoup moins pour les soins si vous choisissez des médecins et des hôpitaux d'un niveau inférieur. (Par exemple, tous les prestataires de soins de santé de l'Université de l'Iowa sont au niveau 1, ce qui en fait l'option la plus abordable.) **Vous n'avez pas besoin de choisir un niveau de prestataire lors de la sélection de la couverture.**

 Pour savoir comment localiser les prestataires en réseau près de chez vous, consultez le site hr.uiowa.edu/how-find-providers.

 Mettez toute la puissance des outils numériques de soins de santé au bout de vos doigts. Inscrivez-vous à **myWellmark** et téléchargez l'application gratuite dès aujourd'hui.

UISELECT

Ce régime peut être une bonne option si vous et votre famille recevez vos soins de santé dans l'État de l'Iowa. **Si vous voyagez hors de l'État, seuls les soins d'urgence et les soins dispensés par Doctor On Demand® sont couverts.**

EMPLOYÉ(E) 0 \$	EMPLOYÉ(E) + CONJOINT(E) 316 \$	EMPLOYÉ(E) + ENFANTS 258 \$	FAMILLE 339 \$	CONJOINTS DOUBLES + FAMILLE 0 \$
NIVEAU 1 Options de soins les plus abordables Comprend les hôpitaux et les cliniques affiliées de l'Université de l'Iowa, UI Urgent Care, UI QuickCare, les hôpitaux et cliniques de Washington County et The Iowa Clinic à Des Moines.	NIVEAU 2 Prestataires du réseau Wellmark Blue HMOSM Le niveau 2 comprend la plupart des prestataires de l'Iowa qui ne font pas partie du niveau 1.	NIVEAU 3 Non couvert. Les exceptions comprennent les urgences ou les soins avec un renvoi hors réseau approuvé par Wellmark. <small>(Les enfants à charge inscrits à l'université, les voyageurs de longue durée et les familles vivant séparément peuvent être couverts par adhésion en tant que membres invités.)</small>		

UICHOICE

Avec ce régime, vous pouvez consulter des prestataires de soins de santé dans l'Iowa et dans tout le pays. Toutefois, vous paierez moins pour les soins si vous choisissez des médecins et des hôpitaux de l'État à des niveaux inférieurs.

EMPLOYÉ(E) 86 \$	EMPLOYÉ(E) + CONJOINT(E) 411 \$	EMPLOYÉ(E) + ENFANTS 335 \$	FAMILLE 440 \$	CONJOINTS DOUBLES + FAMILLE 220 \$
NIVEAU 1 Options de soins les plus abordables Comprend les hôpitaux et les cliniques affiliées de l'Université de l'Iowa, UI Urgent Care, UI QuickCare, les hôpitaux et cliniques de Washington County et The Iowa Clinic à Des Moines.	NIVEAU 2 Prestataires du réseau Wellmark Blue POSSM Le niveau 2 comprend la plupart des prestataires de l'Iowa qui ne font pas partie du niveau 1.	NIVEAU 3 Prestataires du réseau BlueCard[®] Les prestataires BlueCard sont largement disponibles aux États-Unis et dans le monde entier.		

► COÛTS DE SANTÉ	UISELECT		UICHOICE		
	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
Franchise annuelle	Employé(e) : 500 \$ Famille : 1 000 \$	Employé(e) : 950 \$ Famille : 1 900 \$	S.O. Franchise pour les soins en milieu hospitalier uniquement. La franchise annuelle pour les soins en milieu hospitalier est indiquée ci-dessous.		
Franchise pour les soins en milieu hospitalier <i>Chambre semi-privée</i>	Voir la franchise		Franchise de 500 \$ suivie d'une coassurance de 10 % <i>Par admission</i>	Franchise de 750 \$ suivie d'une coassurance de 10 % <i>Par admission</i>	Franchise de 1 000 \$ suivie d'une coassurance de 40 % <i>Par admission</i>
Coassurance	15 %	25 %	10 %	20 %	Variable en fonction de l'emplacement et du service
Plafond annuel des dépenses non remboursées	Prestataires participants des niveaux 1 et 2 combinés		Prestataires BlueCard participants des niveaux 1, 2 et 3 combinés : Employé(e) : 2 000 \$ / Famille : 4 000 \$		
	Employé(e) : 2 300 \$ Famille : 4 000 \$	Employé(e) : 3 500 \$ Famille : 7 000 \$	Prestataires non participants : S.O.		Prestataires non participants Employé(e) : 2 500 \$ Famille : 5 000 \$
Soins préventifs <i>Comprend les examens préventifs, les examens gynécologiques, les vaccinations, les mammographies et les examens de suivi médical de l'enfant</i>	0 \$ de ticket modérateur Non soumis à la franchise		0 \$ de ticket modérateur	0 \$ de ticket modérateur	Prestataires participants : 0 \$ de ticket modérateur Prestataires non participants : Ambulatoire : 40 % de coassurance Au cabinet : 50 % de coassurance <i>La coassurance est supprimée pour les vaccinations et examens de suivi médical de l'enfant en dehors du réseau</i>
Doctor On Demand	0 \$ de ticket modérateur		0 \$ de ticket modérateur		
UI Quick Care	10 \$ de ticket modérateur	S.O.	10 \$ de ticket modérateur	S.O.	S.O.
Visite pour soins d'urgence	15 \$ de ticket modérateur	40 \$ de ticket modérateur	15 \$ de ticket modérateur	30 \$ de ticket modérateur	50 % de coassurance
Consultation au cabinet	Soins primaires : 15 \$ de ticket modérateur Spécialiste : 25 \$ de ticket modérateur	Soins primaires : 40 \$ de ticket modérateur Spécialiste : 55 \$ de ticket modérateur	15 \$ de ticket modérateur	30 \$ de ticket modérateur	50 % de coassurance
	Le ticket modérateur pour les soins primaires s'applique aux soins chiropratiques, à la kinésithérapie, aux traitements orthophoniques et à l'ergothérapie.				
Visite aux urgences <i>Ticket modérateur supprimé en cas d'admission</i>	150 \$ de ticket modérateur suivi d'une coassurance de 10 %	150 \$ de ticket modérateur suivi d'une coassurance de 10 % <i>Comprend les visites aux urgences hors de l'État</i>	125 \$ de ticket modérateur suivi d'une coassurance de 10 %		
Visite pour soins de santé mentale	0 \$ de ticket modérateur		0 \$ de ticket modérateur	0 \$ de ticket modérateur	50 % de coassurance
► COÛTS DE LA PHARMACIE	BLUE RX VALUE PLUS SM		BLUE RX COMPLETE SM		
Palier 1 : Médicaments génériques	0 \$ de ticket modérateur		0 \$ de ticket modérateur		
Palier 2 : Médicaments de référence	30 % de coassurance		30 % de coassurance		
Palier 3 : Médicaments de référence, non inscrits sur la liste des médicaments	50 % de coassurance		50 % de coassurance		
Palier 4 : Médicaments de référence, non inscrits sur la liste des médicaments	Non couvert		50 % de coassurance		
Plafond annuel des dépenses de pharmacie non remboursées	Employé(e) : 2 000 \$ Famille : 4 000 \$		Employé(e) : 1 600 \$ Famille : 3 200 \$		

ASSURANCE DENTAIRE

Administrée par Delta Dental® of Iowa

Dans le cadre du régime Dental II, les prestataires sont répartis en trois paliers. Bien que vous puissiez consulter le prestataire de votre choix, vous paierez beaucoup moins pour les soins si vous choisissez un prestataire d'un palier inférieur. **Il n'est pas nécessaire de choisir un palier lors de la sélection de la couverture.**

 Pour connaître le palier de votre prestataire, visitez le site deltadentalia.com.

PALIER 1	PALIER 2	PALIER 3
Prestataires du réseau Delta Dental PPO™	Prestataires du réseau Delta Dental Premier®	Prestataires qui ne participent pas au régime Delta Dental

PRIMES MENSUELLES DE L'ASSURANCE DENTAIRE

EMPLOYÉ(E)	EMPLOYÉ(E)+ CONJOINT(E)	EMPLOYÉ(E)+ ENFANTS	FAMILLE	CONJOINTS DOUBLES+ FAMILLE
				
0 \$	20,10 \$	21,20 \$	28,40 \$	0 \$

	PALIER 1	PALIER 2	PALIER 3
Franchise	0 \$	0 \$	0 \$
COASSURANCE			
Soins diagnostiques et préventifs Deux visites par an et par membre. Comprend l'examen de routine, le nettoyage des dents et les radiographies. Le montant payé par l'assurance n'est pas pris en compte dans le plafond de 2 000 \$.	0 %	0 %	0 %
Soins de routine et de restauration Comprend les obturations normales, les traitements d'urgence pour soulager la douleur, la chirurgie buccale de routine, l'anesthésie et l'extraction de dents.	0 %	20 %	20 %
Services de prothèse, d'endodontie et de périodontie Comprend les ponts, les prothèses partielles et complètes, les traitements de canal, les couronnes et les implants.	10 %	20 %	20 %
Orthodontie	50 %	50 %	50 %
Prestation annuelle maximale	2 000 \$ par membre et par an ; jusqu' à 4 000 \$ avec report annuel		

COMPTES GESTION-SANTÉ (FSA)

Administrés par HealthEquity®

Avec un **compte gestion-santé (FSA)**, vous pouvez mettre de côté de l'argent avant impôt pour payer certaines dépenses admissibles. Vous pouvez choisir de cotiser à un compte gestion-santé pour soins de santé, à un compte gestion-santé pour personnes à charge ou aux deux.



COMPTE GESTION-SANTÉ POUR SOINS DE SANTÉ

Cotisez jusqu'à 3 050 \$ par an et par employé(e).

Cette prestation vous permet d'être remboursé(e) pour des frais médicaux admissibles.



COMPTE GESTION-SANTÉ POUR PERSONNES À CHARGE

Cotisez jusqu'à 5 000 \$ par an et par ménage. Si vous êtes mariés et que vous déclarez vos impôts séparément, vous pouvez cotiser jusqu'à 2 500 \$ chacun.

Cette prestation vous permet d'être remboursé(e) pour les **frais de personnes à charge (enfants et adultes) admissibles**.

CHOSSES IMPORTANTES À SAVOIR À PROPOS DES COMPTES GESTION-SANTÉ

- ▶ HealthEquity est l'administrateur des demandes de remboursement pour les comptes gestion-santé, ce qui permettra aux participants au régime de bénéficier d'une **variété de prestations**.
- ▶ Les fonds doivent être utilisés pour des dépenses admissibles engagées entre le 1er janvier et le 31 décembre 2024.
- ▶ Vous pouvez déposer une demande de remboursement à tout moment de l'année, mais au plus tard le 30 avril 2025.
- ▶ Les comptes gestion-santé sont des comptes « à utiliser ou à perdre ». Cela signifie que vous perdez tout l'argent restant sur votre compte après la date limite du 30 avril 2025.
- ▶ Veillez à bien estimer vos dépenses, car il n'est pas possible d'apporter des modifications sauf en cas de **circonstance atténuante**.
- ▶ Si vous renoncez à l'assurance maladie par l'intermédiaire de l'université, **vous devez prendre des mesures** pendant l'inscription ouverte pour recevoir le maximum de crédits universitaires disponibles dans votre compte gestion-santé.

N'oubliez pas ! Les demandes de remboursement de comptes gestion-santé pour les dépenses engagées en 2023 doivent être soumises à notre administrateur des demandes de remboursement, HealthEquity, au plus tard le 30 avril 2024.

ASSURANCE VIE ET ASSURANCE INVALIDITÉ

Administrée par Principal® Financial Group

Vos avantages comprennent des prestations obligatoires et volontaires en matière de vie et d'invalidité. Vous devez participer au régime d'assurance vie collective à hauteur de deux fois votre salaire, ainsi qu'au régime d'assurance invalidité de longue durée. Ces deux avantages vous sont offerts gratuitement par l'université.

EN SAVOIR PLUS ▶

PRESTATIONS OBLIGATOIRES



ASSURANCE VIE COLLECTIVE PAYÉE PAR L'UNIVERSITÉ

Pour les employés uniquement

Cette prestation obligatoire offre des options de couverture aux membres du corps professoral et du personnel titulaires d'un poste à 50 % du temps ou plus. L'université finance deux fois votre salaire, jusqu'à concurrence d'une couverture maximale de 400 000 \$.



ASSURANCE INVALIDITÉ DE LONGUE DURÉE PAYÉE PAR L'UNIVERSITÉ

Pour les employés uniquement

L'assurance invalidité de longue durée prévoit le remplacement de 60 % du salaire pendant une période maximale de deux ans pour les employés qui deviennent invalides alors qu'ils sont activement employés.

RÉGIMES VOLONTAIRES



ASSURANCE VIE TEMPORAIRE VOLONTAIRE

Pour les employés uniquement

Cette garantie peut être souscrite en complément de toute option d'assurance vie collective. Vous pouvez choisir parmi différents montants de couverture ; la couverture maximale est de 1 000 000 \$. Les taux augmentent à 40, 50 et 60 ans.



ASSURANCE VIE TEMPORAIRE VOLONTAIRE

Pour le conjoint/partenaire et les enfants à charge

La couverture des conjoints, des partenaires domestiques et des personnes à charge est également disponible si vous choisissez une couverture pour vous-même dans le cadre de la prestation d'assurance vie temporaire volontaire. Le montant de la prestation de votre personne à charge **ne peut pas être supérieur à 100 % du montant de votre prestation.**



ASSURANCE DÉCÈS ET MUTILATION PAR ACCIDENT

Pour les employés et leur famille

Cette police offre une couverture en cas de décès ou de mutilation par accident. Pour en savoir plus, consultez la [page 11](#).

BÉNÉFICIAIRES DE L'ASSURANCE VIE

Vous choisirez vos bénéficiaires lors de l'inscription à l'assurance vie et vous pourrez modifier vos bénéficiaires à tout moment sur le site en libre-service pour les employés. Tout changement de bénéficiaire n'entrera en vigueur qu'après avoir été validé et enregistré par l'université. À des fins de planification successorale, la désignation des bénéficiaires peut être cédée à une autre partie. Le premier bénéficiaire de l'assurance vie temporaire du conjoint, du partenaire domestique ou de la personne à charge est toujours l'employé(e). Le bénéficiaire subsidiaire est toujours la succession de l'assuré(e).

ASSURANCE DÉCÈS ACCIDENTEL ET MUTILATION PAR ACCIDENT

Administrée par Zurich® Insurance Group

COUVERTURE POUR LES EMPLOYÉS ET LES FAMILLES

L'assurance décès et mutilation par accident offre une couverture à tout moment pour la plupart des accidents qui surviennent sur le lieu de travail ou en dehors, à la maison ou à l'extérieur, partout dans le monde.

La couverture est disponible par tranches de 100 000 \$ jusqu'à un maximum de 1 000 000 \$:



Régime 1
Employé(e)
uniquement



Régime 2
Employé(e) et
conjoint(e)/partenaire
domestique
(couvert(e) à 75 % de votre prestation)



Régime 3
Employé(e) et enfants
(couvert(e) à 20 % de votre prestation
jusqu'à 100 000 \$)

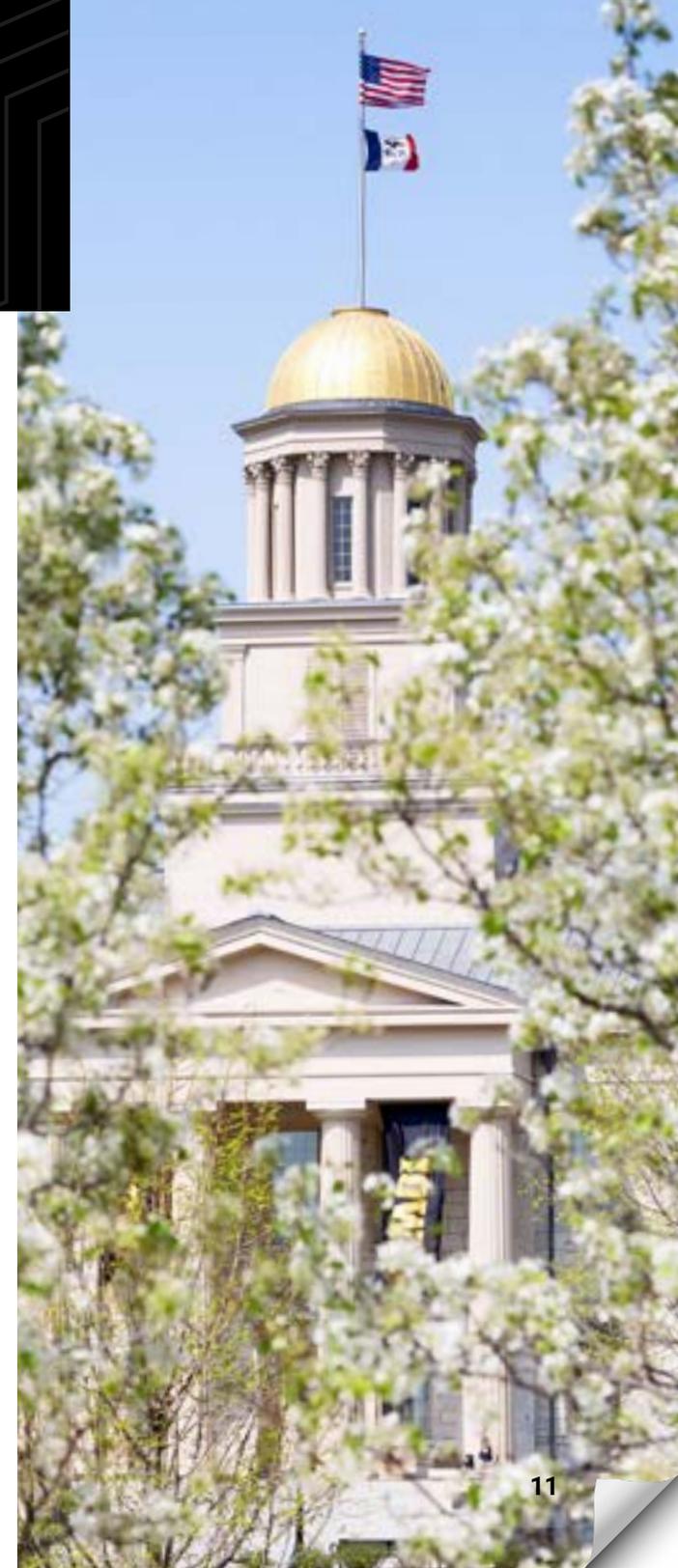


Régime 4
Employé(e)
et famille

Les enfants à charge peuvent être couverts jusqu'à la fin de l'année où ils atteignent l'âge de 26 ans. Après avoir atteint l'âge de 26 ans, ils peuvent être couverts s'ils sont étudiants à temps plein ou s'ils sont invalides et que l'invalidité est survenue alors qu'ils étaient une personne à charge couverte.

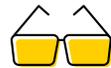
Remarque : les conjoints/partenaires employés par l'Université de l'Iowa et les personnes à charge ne peuvent pas s'assurer l'un l'autre ou assurer doublement les personnes à leur charge. Vous ne pouvez être couvert(e) par cette police qu'une seule fois.

EN SAVOIR PLUS ►



PROGRAMMES D'ASSURANCE VOLONTAIRE ET RÉDUCTIONS

En tant qu'employé(e) de l'Université de l'Iowa, vous avez la possibilité d'acheter en ligne une variété de produits d'assurance volontaire à un tarif réduit.



ASSURANCE SOINS DE LA VUE VOLONTAIRE

Administrée par World Insurance Associates LLC

Les membres du corps professoral et du personnel peuvent souscrire une assurance pour la vue. **La période d'inscription ouverte pour les soins de la vue s'étend du 1er janvier au 28 février**, avec une date d'entrée en vigueur fixée au 1er avril. **VOUS RECEVREZ UN COURRIER ÉLECTRONIQUE VOUS RAPPELANT LA PÉRIODE D'INSCRIPTION ANNUELLE OUVERTE POUR LES PRESTATIONS DE SOINS DE LA VUE.**

EN SAVOIR PLUS ►



AUTRES PROGRAMMES D'ASSURANCE VOLONTAIRE

Ces régimes complémentaires peuvent compléter votre ensemble de prestations en vous aidant à faire face aux frais engagés en cas de maladie ou d'accident grave, ainsi qu'à d'autres dépenses personnelles importantes. Bien qu'ils soient proposés à tarif réduit, ces régimes ne prévoient pas de contribution de l'université. Ils peuvent être payés par déduction salariale, après impôt uniquement. En outre, ces produits ne peuvent pas être inclus dans le programme de prestations flexibles et vous ne pouvez pas utiliser les fonds du compte gestion-santé pour payer les primes. Notez qu'il n'y a pas de période d'inscription ouverte pour ces prestations et que vous pouvez vous inscrire à tout moment. Pour toute question concernant les produits d'assurance volontaire, vous pouvez vous adresser aux administrateurs des différents programmes.

EN SAVOIR PLUS ►

CONSEILS ET INSTRUCTIONS POUR L'INSCRIPTION

AVANT DE VOUS INSCRIRE

1. Assurez-vous d'avoir **configuré votre profil de connexion en deux étapes**.
2. **Recueillez les informations personnelles de chaque personne que vous inscrivez.**
3. Munissez-vous de vos identifiants HawkID ou HealthCareID et de votre mot de passe.



Si vous rencontrez des difficultés avec votre identifiant **HawkID** ou votre mot de passe : appelez le 319 384-4357 ou rendez-vous sur le site hawkid.uiowa.edu.



Si vous rencontrez des difficultés avec votre identifiant **HealthCareID** ou votre mot de passe : Appelez le 319 356-0001 ou rendez-vous sur le site healthcareid.uiowa.edu.

COMMENT S'INSCRIRE

Lorsque vous êtes prêt(e) à choisir vos prestations en ligne, suivez les étapes suivantes.

1. Connectez-vous au libre-service pour les employés (Employee Self Service) à l'adresse hris.uiowa.edu.
2. **Sélectionnez *Benefits Enrollment* (Inscription aux prestations).**
3. Sélectionnez *OPEN – Edit Your Benefit Elections* (OUVRIR - Modifier vos choix de prestations) pour commencer la procédure d'inscription.
4. **Examinez vos bénéficiaires et ajoutez des personnes à charge.**
5. **Choisissez vos prestations.**
6. **Inscrivez-vous à nouveau aux comptes gestion-santé.**
7. **Enregistrez votre progression ou terminez votre inscription.**
8. **IMPORTANT :** attendez que la page « *Benefits Enrollment Results* » (Résultats de l'inscription aux prestations) s'affiche.

Si vous ajoutez une nouvelle personne à charge à votre couverture, **une fois que vous avez reçu votre notification par courrier électronique, vous devez soumettre la documentation** nécessaire pour vérifier son admissibilité. Consultez la liste complète des documents requis ainsi que les instructions pour les soumettre. [ALLER](#) ►

APRÈS L'INSCRIPTION

Ces dernières étapes permettront de vous assurer que vous et les personnes à votre charge êtes bien couverts et que vous recevez toutes les informations nécessaires pour profiter pleinement de vos prestations.

1. **Mettez à jour votre adresse résidentielle et votre adresse professionnelle.**
2. **Soyez à l'affût de votre déclaration de confirmation.**
3. **Rassemblez les documents dont vous avez besoin pour remplir le formulaire *Dependent Eligibility Verification* (Vérification de l'admissibilité des personnes à charge) si vous avez ajouté de nouvelles personnes à charge à votre régime de prestations.**

La loi fédérale impose à l'université de diffuser largement certaines politiques auprès du corps professoral, du personnel et des étudiants sur une base annuelle. Pour obtenir la liste complète des avis fédéraux, consultez le site hr.uiowa.edu/benefits/benefits-annual-federal-notices.

L'Université de l'Iowa interdit toute discrimination en matière d'emploi, de programmes éducatifs et d'activités sur la base de la race, des croyances, de la couleur, de la religion, de l'origine nationale, de l'âge, du sexe, de la grossesse, du handicap, des informations génétiques, du statut d'ancien combattant américain, du service dans l'armée américaine, de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre, des préférences associatives ou de toute autre classification qui prive la personne d'une considération en tant qu'individu. L'université affirme également son engagement à offrir l'égalité des chances et l'égalité d'accès aux installations universitaires. Pour de plus amples informations sur les politiques de non-discrimination, veuillez contacter le directeur du Bureau de l'égalité des chances et de la diversité de l'Université de l'Iowa, 202 Jessup Hall, Iowa City, IA 52242-1316, 319 335-0705 (voix), 319 335-0697 (personnes malentendantes), diversity@uiowa.edu.

Wellmark Blue Cross and Blue Shield of Iowa opère de manière indépendante sous une licence de Blue Cross and Blue Shield Association. Blue Cross®, Blue Shield®, les symboles de la croix et du bouclier et BlueCard® sont des marques déposées et Blue RX Value Plus™, Blue RX Complete™, Wellmark Blue HMO™ et Wellmark Blue POS™ sont des marques de services de Blue Cross and Blue Shield Association, une association de régimes Blue Cross and Blue Shield indépendants. Wellmark® et myWellmark® sont des marques déposées de Wellmark, Inc. et Blue HMO™ et Blue POS™ sont des marques de service de Wellmark, Inc. Doctor On Demand® par Included Health® est une société distincte qui propose une solution de télésanté en ligne aux membres de Wellmark. Doctor On Demand® est une marque déposée de Doctor On Demand, Inc. HealthEquity® est une marque de commerce déposée d'HealthEquity, Inc.

Principal® Financial Group est une marque déposée et une marque de Principal Financial Services, Inc. Delta Dental® of Iowa, Delta Dental PPO™, Delta Dental Premier® sont des marques commerciales de Delta Dental Plans Association aux États-Unis et dans d'autres pays. Zurich® est une marque déposée de Zurich Compagnie d'Assurances. HealthEquity® est une marque déposée de HealthEquity, Inc. Visa® est une marque déposée de Visa International Services Association.